



Communiqué de presse

La visite apostolique du Saint-Père au Canada : Rétrospective un an après

Ottawa, le 26 juillet 2023 - Aujourd'hui, en la solennité liturgique des saints Anne et Joachim, nous nous souvenons qu'il y a un an, en juillet 2022, Sa Sainteté le pape François est venu parmi nous au Canada (son 37^e voyage apostolique) pour entreprendre ce qu'il a appelé un « [pèlerinage pénitentiel](#) ». Cette visite pastorale très importante pour le Saint-Père, effectuée en communion avec la Conférence des évêques catholiques du Canada, a marqué une étape importante en vue de « marcher ensemble » dans les relations de l'Église avec les peuples autochtones, tant au Canada qu'à l'étranger. Après avoir parcouru plus de 8 000 km pour arriver au Canada, [le pape François a parcouru 5 700 km à l'intérieur du pays, s'arrêtant à Edmonton, à Québec et à Iqaluit, où il a participé à sept événements au total.](#)

Lors du [discours de Sa Sainteté à Maskwacis](#), le pape François a déclaré : « Je suis ici parce que la première étape de ce pèlerinage pénitentiel au milieu de vous est celle de renouveler la demande de pardon et de vous dire, de tout mon cœur, que je suis profondément affligé : je demande pardon pour la manière dont, malheureusement, de nombreux chrétiens ont soutenu la mentalité colonisatrice des puissances qui ont opprimé les peuples autochtones. Je suis affligé. Je demande pardon, en particulier, pour la manière dont de nombreux membres de l'Église et des communautés religieuses ont coopéré, même à travers l'indifférence, à ces projets de destruction culturelle et d'assimilation forcée des gouvernements de l'époque, qui ont abouti au système des écoles résidentielles. »

En se rappelant de la visite apostolique, Mgr Raymond Poisson, président de la CECC, souligne son importance : « Au cours de ces journées passées avec le pape François au Canada, nous avons reconnu en lui la miséricorde du Seigneur qu'il nous a offerte. Nous avons constaté que la présence du Saint-Père lui avait demandé un grand effort personnel et physique, mais nous comprenions aussi toute l'importance de ses rencontres avec les peuples autochtones, qui représentent toujours l'expression vivante d'un effort mutuel - du Saint-Père et de l'Église au Canada - pour « marcher ensemble » et ouvrir de nouveaux horizons d'espérance au sein de nos communautés. »

Depuis la visite du Saint-Père, la Conférence des évêques catholiques du Canada a publié [quatre lettres pastorales](#) sur la réconciliation avec les peuples autochtones : aux Premières Nations, aux Inuits, aux Métis et au Peuple de Dieu. Conçues comme un point de référence pour l'engagement local auprès des peuples autochtones, ces lettres sont le fruit de plusieurs mois de rencontres avec les peuples autochtones au niveau diocésain ou régional, notamment dans le cadre des [Cercles d'écoute](#) organisés à travers le Canada, ainsi que de la [Délégation autochtone au Vatican en avril 2022](#) et de la visite apostolique du pape François au Canada en juillet de la même année.

De plus, la CECC a mis sur pied le [Fonds de réconciliation avec les Autochtones \(FRA\)](#) afin de recevoir les dons de 73 diocèses et éparchies catholiques à travers le pays, conformément à son engagement de [30 millions de dollars sur cinq ans](#). Jusqu'à présent, le Fonds a recueilli plus d'un tiers de la promesse initiale (11 264 838 \$) et est en bonne voie d'atteindre son objectif. À ce jour, plus de 50 projets ont reçu des subventions du FRA pour faire avancer les initiatives de guérison et de réconciliation. Le Fonds vise à soutenir des projets au niveau local, déterminés en collaboration avec des partenaires des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

En mars dernier, le Dicastère pour la culture et l'éducation et le Dicastère pour le service du développement humain intégral ont publié une note conjointe sur le concept de « doctrine de la découverte ». Cette [note conjointe](#), que la [CECC a accueillie favorablement dans sa propre déclaration](#), rejette tout concept qui ne reconnaît pas les droits inhérents des peuples autochtones et exprime son soutien aux principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, notamment en ce qui a trait à l'amélioration des conditions de vie des peuples autochtones, à la protection de leurs droits et au soutien de leur autodéveloppement dans le respect de leur identité, de leur langue, de leur histoire et de leur culture. Un projet de symposium sur le sujet est présentement à l'étude.

En juin 2023, le Conseil permanent de la CECC a publié un guide pour aider les diocèses à élaborer leurs propres politiques diocésaines en ce qui a trait aux documents qu'ils pourraient détenir relativement aux Autochtones. Tel que promis lors de [l'Assemblée plénière de 2022](#), ce guide tente, avec transparence et simplicité, d'aborder les processus parfois lourds d'identification et de demandes de documents.

Tournée vers l'avenir, tout en restant ancrée dans les riches discours pastoraux prononcés par le pape François lors de sa visite historique au Canada, [une vidéo intitulée Visite papale au Canada, un an après](#), a été produite par l'archidiocèse d'Edmonton avec des réflexions du Cardinal Gérald Cyprien Lacroix, de Mgr Anthony Wieslaw Krotki, de Mgr Richard Smith et du chef Victor Buffalo de Maskwacis. La vidéo décrit la visite du pape François comme une étape historique sur le chemin de la guérison et de la réconciliation, tout en précisant que le travail et l'engagement se poursuivront. Elle montre que la visite du Saint-Père a également permis de rêver non seulement à l'idée, mais à la réalisation de la réconciliation.

Contact média :

Maribel Mayorga

Directrice des Communications

Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC)

communications@cecc.ca

Revivez les moments marquants du pèlerinage pénitentiel du pape François au Canada grâce à un [livret commémoratif](#) contenant tous les discours et homélies de sa visite apostolique. Pour un temps limité, profitez d'un rabais de 40 % offert par les Éditions de la CECC pour souligner ce premier anniversaire (~~37,95 \$~~ 22,75 \$).